Calendrier Guide du Tri 2019

Schloss un rawaland
Communauté de Communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

CC PAROVIC

CITEO · écomobilier COLLECTER · TRIER · RECYCLER · eco-systèmes le plus simple, c'est de recycler · SCHROLL · suez

Le mot du Président

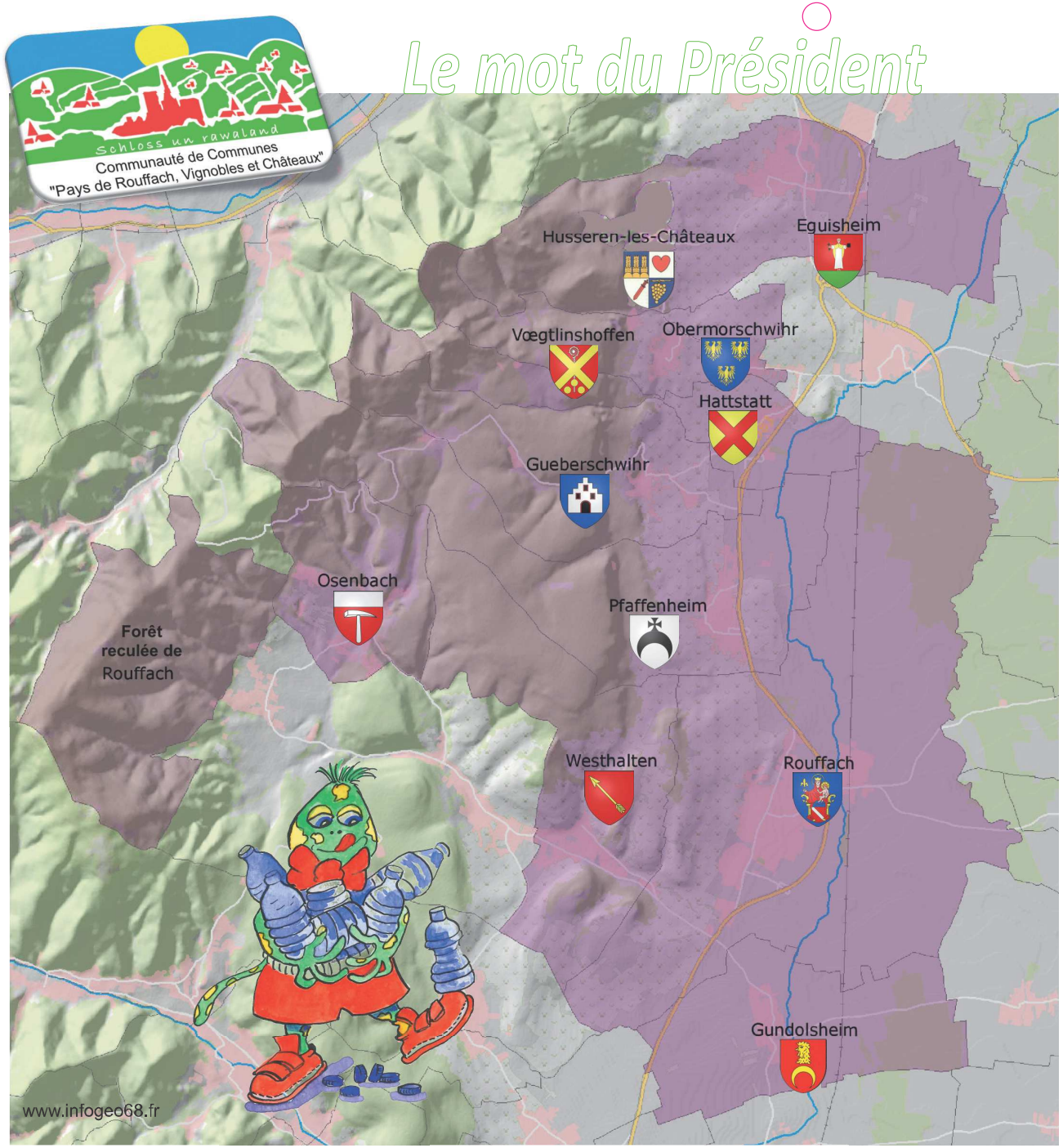

Le calendrier-guide de tri 2019

Depuis sa réouverture en juillet 2018, et après 7 mois de travaux, la déchèterie intercommunale propose un service amélioré.

Elle offre aux habitants la possibilité d'aller plus loin dans leur geste de tri grâce aux **7 nouvelles bennes** (plâtre, mobilier, plastiques rigides, polystyrènes, films plastique, sols pvc et huisseries).

Tous ces matériaux triés à la déchèterie, puis recyclés, ne seront désormais plus enfouis en sol Alsacien !

Il faut savoir que la déchèterie est devenue un outil très performant pour trier des quantités importantes de déchets à moindre coût car elle permet de regrouper un pré tri en un même lieu pour ensuite optimiser les coûts transports et de traitement des déchets.

Cette démarche trouve son intérêt dans un contexte où il faut se préparer à de prochaines hausses des coûts de collecte et de traitement, mais aussi au durcissement des réglementations en faveur de la protection de l'environnement.

Enfin, ces travaux d'amélioration de la déchèterie permettront d'apporter **plus de sécurité à nos usagers** face aux risques de chute ou d'écrasement (grâce aux garde-corps), mais aussi de **protéger nos équipements** grâce au dispositif de vidéo protection et d'éclairage du site.

2019 sera donc une année à suivre pour voir ce que toutes ces nouveautés nous auront apporté.

Ensemble nous réussirons ce nouveau challenge, et nous contribuerons à préparer l'avenir pour nos enfants
Bonne année 2019

Jean-Pierre TOUCAS

Président de la Communauté de communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

Réduire ses déchets...

... à la source

COMMENT DIMINUER NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS ?

Chaque geste compte.
Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique.

Moins jeter :

c'est prolonger la durée de vie des produits, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques...

Mieux utiliser :

c'est réduire la quantité de produits utilisés en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.

Mieux acheter :

c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits ayant moins d'emballage et ceux qui sont réparables ou rechargeables, c'est acheter d'occasion, emprunter ou louer.

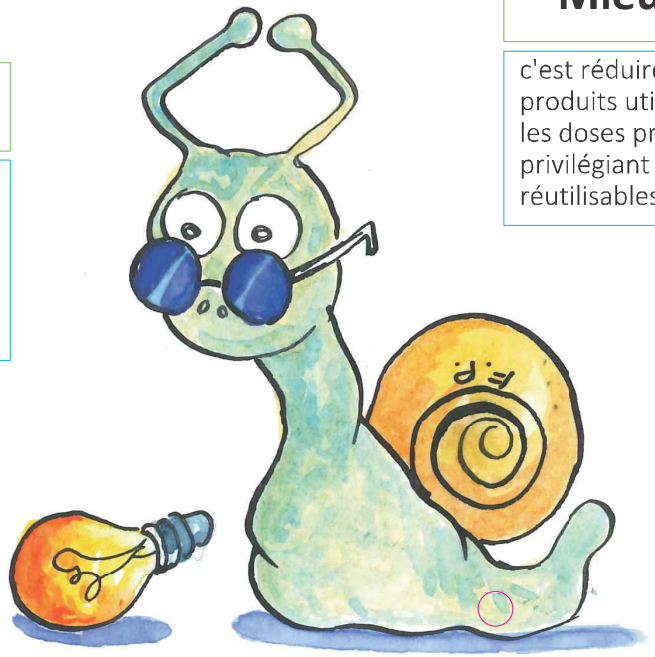

Les sites de référence sur le tri et la prévention des déchets :

Le Syndicat Mixte du Secteur 4 (SM4) :
http://www.sm4.fr

L'ADEME :
http://www.reduisonsnosdechets.fr
http://www2.ademe.fr

CITEO (ex Eco-Emballages) :
https://www.citeo.com/eco-concevoir

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE :
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Com Com !

http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/environnement

Retrouvez toutes ces infos sur le site internet de la Com Com en scannant ici =>

GUNDOLSHEIM
OSENBACH
WESTHALTEN

La collecte sélective des déchets en porte à porte

RECYCLABLES

BIODÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Comment trier ?

Les emballages plastique uniquement sous forme de bouteilles, flacons, bidons.

Les emballages acier et aluminium (conserves, canettes, aérosols vides, bouteilles, barquettes et papier alu, ...)

Les emballages papier, les petits cartons, les briques alimentaires, les journaux, les revues, les prospectus, ...

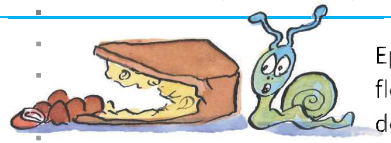

Epluchures, fruits, légumes, fleurs et végétaux fanés, restes de repas, coquilles d'oeufs, coquillages, croûtes de fromages, pain, marc de café, sachets de thé, petites quantités de cartons ou d'essuie-tout, ...

Attention : Ce bac n'est pas destiné à recevoir les déchets végétaux du jardin. Ceux-ci doivent être déposés en déchetterie ou mieux, valorisés dans votre jardin (compost, paillage, ...).

Pots, barquettes, blisters, films et sacs plastique, barquettes polystyrène, emballages alimentaires souillés, vaisselle jetable, déchets d'hygiène souillés, couches, rasoirs jetables, litières minérales, ...

Quand a lieu la collecte ?

Lundi
Chaque semaine **impaire**
(sortir les bacs la veille au soir)

Jeudi
Chaque semaine
(sortir les bacs la veille au soir)

Mardi
Chaque semaine
(sortir les bacs la veille au soir)

Les contenants

Habitat individuel :

Les déchets sont déposés dans les sacs jaunes mis gracieusement à disposition des usagers. Ces sacs sont à récupérer à la ComCom ou en Mairie. Les sacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte.

Habitat collectif :

Les recyclables sont à jeter en vrac dans le bac dédié (jaune de préférence, sinon clairement identifié "Recyclables").
Ces bacs sont à fournir par la copropriété.

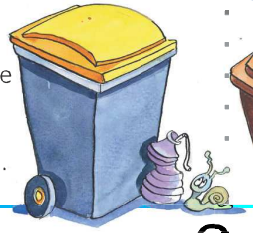

Des sacs pour jeter les biodéchets (sacs biodégradables de 12 L) sont mis gracieusement à disposition des usagers. Ils sont à récupérer à la ComCom ou en Mairie.

Les sacs de biodéchets peuvent être mis dans un bioseau ou une poubelle 10L. Le bioseau permet de transporter proprement le sac plein jusqu'au bac de collecte.

Une fois utilisés, les sacs biodéchets sont déposés fermés dans le bac dédié. Celui-ci doit être sorti la veille au soir du jour de la collecte. Le bac de collecte est fourni par la ComCom au premier équipement.

Les OMR (ordures ménagères résiduelles) sont à jeter dans des sacs poubelles adaptés (disponibles dans le commerce).

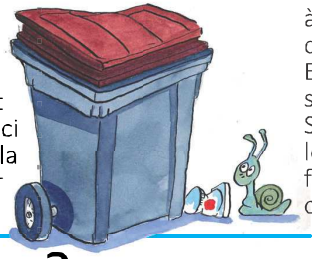

Une fois en sac, ces déchets sont à déposer dans votre poubelle dédiée habituelle.
Elle doit être sortie la veille au soir du jour de collecte.
Si le logement n'est pas équipé, le propriétaire se chargera de fournir un bac normalisé au couvercle de couleur bordeau.

Que deviennent nos déchets ?

11 bouteilles d'eau de 1,5 L triées...

3 boîtes carton de céréales triées...

134 canettes aluminium triées...

4 briques de lait de 1 L triées...

8 boîtes de conserve de 0,94 cl triées...

345 flacons plastique triés...

...sont nécessaires pour fabriquer 1 gilet polaire

...sont nécessaires pour fabriquer 1 boîte à chaussures

...sont nécessaires pour fabriquer 1 vélo de course

...sont nécessaires pour fabriquer 1 rouleau de papier WC

...sont nécessaires pour fabriquer 1 boule de pétanque

...sont nécessaires pour fabriquer 1 bac poubelle de 120L

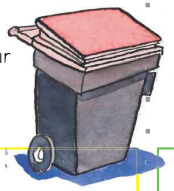

RECYCLABLES

Les biodéchets collectés au sein de la ComCom sont transportés puis traités au centre de compostage d'Aspach-le-Haut. Vos biodéchets sont ainsi valorisés en compost que vous pouvez récupérer sur le site en vrac ou en sac (2€ le sacs de 25 kg de surfin).

...Le "réacteur" permet d'accélérer le compostage en 3 semaines seulement !

...Le compost ainsi obtenu est aux Normes Qualités Européenne et permet de remplacer les engrais dans votre jardin ou vos plantations.

BIODÉCHETS

Ce que nous ne pouvons pas recycler, nous devons le brûler à l'incinérateur de Colmar pour éliminer nos déchets ménagers résiduels.

De l'énergie sous forme de vapeur sera récupérée et injectée dans le réseau de chauffage urbain de la ville.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Schloss un rawaland
Communauté de Communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

Calendrier-Guide du Tri 2019

Secteur Sud :

Gundolsheim, Osenbach, Westhalten

Plus d'info : contactez le service environnement de la Com Com au 03 89 78 51 44 ou par courriel à l'adresse environnement@cc-paysderouffach.fr

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
M 1	Jour de l'an		V 1			V 1			L 1			M 1	Fête du Travail		S 1	Rattrapage 🟢	
M 2			S 2			S 2			M 2 🔴			J 2 🟢		18	D 2		
J 3 🟢		1	D 3			D 3			M 3			V 3			L 3 🟡		
V 4	Rattrapage 🔴		L 4			L 4			J 4 🟢		14	S 4			M 4 🔴		
S 5			M 5 🔴			M 5 🔴			V 5			D 5			M 5		
D 6			M 6			M 6			S 6			L 6 🟡			J 6 🟢		23
L 7			J 7 🟢		6	J 7 🟢		10	D 7			M 7 🟢			V 7		
M 8 🔴			V 8			V 8			L 8 🟡			M 8	Victoire 1945		S 8		
M 9			S 9			S 9			M 9 🔴			J 9 🔴		19	D 9	Pentecôte	
J 10 🟢		2	D 10			D 10			M 10			V 10			L 10		
V 11			L 11 🟡			L 11 🟡			J 11 🟢		15	S 11			M 11 🔴		
S 12			M 12 🔴			M 12 🔴			V 12			D 12			M 12		
D 13			M 13			M 13			S 13			L 13			J 13 🟢		24
L 14 🟡			J 14 🟢		7	J 14 🟢		11	D 14			M 14 🔴			V 14		
M 15 🔴			V 15			V 15			L 15			M 15		SERVICE+	S 15		
M 16			S 16			S 16			M 16 🔴	Changement d'horaire déchetterie		J 16 🟢		20	D 16		
J 17 🟢		3	D 17			D 17			M 17			V 17			L 17 🟡		
V 18			L 18			L 18			J 18 🟢		16	S 18			M 18 🔴		
S 19			M 19 🔴			M 19 🔴			V 19	Vendredi Saint		D 19			M 19		
D 20			M 20			M 20	printemps		S 20			L 20 🟡			J 20 🟢		25
L 21			J 21 🟢		8	J 21 🟢		12	D 21	Pâques		M 21 🔴			V 21	été	
M 22 🔴			V 22			V 22			L 22			M 22			S 22		
M 23			S 23			S 23			M 23	Rattrapage 🟡		J 23 🟢		21	D 23		
J 24 🟢		4	D 24			D 24			M 24	Rattrapage 🔴		V 24			L 24		
V 25			L 25 🟡			L 25 🟡			J 25		17	S 25			M 25 🔴		
S 26			M 26 🔴			M 26 🔴			V 26	Rattrapage 🟢		D 26	Fête des mères		M 26		
D 27			M 27			M 27			S 27			L 27			J 27 🟢		26
L 28 🟡			J 28 🟢		9	J 28 🟢		13	D 28			M 28 🔴			V 28		
M 29 🔴						V 29			L 29			M 29			S 29		
M 30						S 30			M 30 🔴			J 30	Ascension	22	D 30		
J 31 🟢		5				D 31	heure d'été +1h					V 31					

Légende : 🔴 = Ordures Ménagères Résiduelles, 🟢 = Biodéchets, 🟡 = Recyclables

SERVICE+ : Les personnes à partir de 70 ans et les personnes à mobilité réduite bénéficient gratuitement, 1 fois par an, de l'enlèvement de leurs déchets encombrants en porte-à-porte. La date prévue est indiquée sur ce calendrier.

La Com Com adressera, un mois avant la date de ramassage, un courrier personnalisé précisant les modalités de collecte. Les personnes intéressées par ce service sont priées de contacter la Com Com au 03 89 78 51 44 pour s'inscrire.

Calendrier-Guide du Tri 2019

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
L 1			J 1		31	D 1			M 1			V 1	Toussaint		D 1		
M 2			V 2			L 2			M 2			S 2			L 2		
M 3			S 3			M 3			J 3		40	D 3			M 3		
J 4		27	D 4			M 4			V 4			L 4			M 4		
V 5			L 5			J 5		36	S 5			M 5			J 5		49
S 6			M 6			V 6			D 6			M 6			V 6		
D 7			M 7			S 7			L 7			J 7		45	S 7		
L 8			J 8		32	D 8			M 8			V 8			D 8		
M 9			V 9			L 9			M 9			S 9			L 9		
M 10			S 10			M 10			J 10		41	D 10			M 10		
J 11		28	D 11			M 11			V 11			L 11	Armistice 1918		M 11		
V 12			L 12			J 12		37	S 12			M 12			J 12		50
S 13			M 13			V 13			D 13			M 13			V 13		
D 14	Fête nationale		M 14			S 14			L 14			J 14		46	S 14		
L 15			J 15	Assomption	33	D 15			M 15	Changement d'horaires déchèterie		V 15			D 15		
M 16			V 16			L 16			M 16			S 16			L 16		
M 17			S 17	Rattrapage		M 17			J 17		42	D 17			M 17		
J 18		29	D 18			M 18			V 18			L 18			M 18		
V 19			L 19			J 19		38	S 19			M 19			J 19		51
S 20			M 20			V 20			D 20			M 20			V 20		
D 21			M 21			S 21			L 21			J 21		47	S 21		
L 22			J 22		34	D 22			M 22			V 22			D 22	hiver	
M 23			V 23			L 23		Automne	M 23			S 23			L 23		
M 24			S 24			M 24			J 24		43	D 24			M 24		
J 25		30	D 25			M 25			V 25			L 25			M 25	Noël	
V 26			L 26			J 26		39	S 26			M 26			J 26	Saint Étienne	52
S 27			M 27			V 27			D 27	heure d'hiver -1h		M 27			V 27		
D 28			M 28			S 28			L 28			J 28		48	S 28	Rattrapage	
L 29			J 29		35	D 29			M 29			V 29			D 29		
M 30			V 30			L 30			M 30			S 30			L 30		
M 31			S 31						J 31		44				M 31		

La Collecte des verres

Schloss un rawaland
Communauté de Communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

Je trie dans les conteneurs à verre habituels :

les bouteilles, les flacons de parfums, les pots, les bocaux en verre vides, sans les bouchons ni couvercles (ceux-ci sont à jeter avec les OMR).

Le verre trié est recyclable à l'INFINI !

A EXCLURE : les verres et la vaisselle de table, les ampoules à filament cassées ou non, les miroirs, les vitres ne se jettent pas dans les conteneurs à verre car ils ne fondent pas aux températures du procédé de recyclage des emballages en verre ! Ces déchets sont à jeter à la déchetterie, dans la benne à déchets ultimes (encombrants). La vaisselle en faïence, grès, porcelaine, … va, elle, dans la benne à gravats.

DÉCHÈTERIE

Où trouver les points d'apports ?

Gueberschwihr
- du Tilleul (lotissement)
- Rue Colmarerweg (cimetière)
- Rue de Pfaffenheim (salle des fêtes)

Hattstatt
- Rue du Raisin (Caveau des Seigneurs)
- Rue des Champs
- Rue des Vergers
- Rue Buhnackerweg
- Mittlerer Zug (Terrain de foot)

Pfaffenheim
- Place de la Mairie (2)
- Rue du Stade (Salle multifonction)
- Rue de la Tuilerie
- Rue des Ecoles
- Rue des Lilas
- Zone artisanale
- Déchetterie (R.D. 83)

Rouffach
- Allée des Humanistes
- Allée de Vanolles (2)
- Rue du stade (devant l'Escapade)
- Château d'Isenbourg (2)
- Parking de l'Espérance (cimetière) ; rue du Nord
- Parking rue du Tir
- Intermarché (2)
- Rue Charles Marie Widor
- Rue Callinet (ancienne rue de la Gendarmerie)
- Rue des Pinsons
- Rue aux Remparts

Eguisheim
- Rue du bassin - camping (2)
- Rue des Merles - parc Millénaire (2)
- Rue du Malsbach
- Résidence Pierre & Vacances - rue du 1er REC (2)
- Rue des 3 Châteaux - D14 - Les Marroniers (2)
- Parking Mairie

Obermorschwihr
- Rue de Colmar
- Près Salle des fêtes

Voegtlinshoffen
- Rue Schweitzer

Husseren-les-Châteaux
- Cimetière (2)
- Hôtel "Les Châteaux"

Gundolsheim
- Rue de Munwiller (2)

Osenbach
- Camping - Rue du Stade
- Rue du Moulin
- Rue des Prunelliers

Westhalten
- Parking du cimetière - rue de l'Eglise (2)
- Salle Polyvalente - Rue du Stade

Scannez ici pour la voir la carte des bornes à verre

Zoom sur Les déchets d'ameublement

Parmis les nouvelles bennes de la déchèterie, la benne ECO MOBILIER (benne n°4) regroupe tous les déchets d'ameublement qui ne peuvent pas être récupérés par la zone ré-emploi d'ESPOIR.
Tous ces déchets, qui sont recyclés, ne se retrouvent ainsi pas dans la benne à déchets ultimes destinés à l'enfouissement en sol Alsacien !

Une benne pour tous les types de meuble

- Tous types de matériaux
- Quel que soit l'état du mobilier
- Entiers ou démontés
  Parties de meubles

	Intérieur	Extérieur (jardin, camping)
Rangement	BUFFETS, PLACARDS, CAISSONS (cuisine, bureau...), ETAGERES	
Assise	CHAISES, FAUTEUILS, SIEGES DE BUREAU, CANAPES	CHAISES, CHAISES LONGUES
Couchage	MATELAS, SOMMIERS, CADRES DE LIT	LITS DE CAMP
Pose	TABLE, PLANS DE TRAVAIL, TABLES BASSES, BUREAUX	TABLES DE JARDIN

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

BOIS

LE BOIS PEUT SERVIR À FABRIQUER DES PANNEAUX DE PARTICULES ET AINSI REDEVENIR UN MEUBLE

MOUSSE

LA MOUSSE D'UN MATELAS PEUT ÊTRE RÉCUPÉRÉE POUR FAIRE DES PANNEAUX ISOLANTS OU DES TATAMIS DE JUDO

REMBOURRÉS

LES CANAPÉS PEUVENT ÊTRE BROYÉS POUR SERVIR DE COMBUSTIBLE DANS LES CIMENTERIES

PLASTIQUES

LE PLASTIQUE D'UNE CHAISE PEUT SERVIR À FABRIQUER DES TUYAUX

La Déchèterie

Comment s'y rendre ?

Scannez ce QR code pour avoir la carte d'accès sur votre smartphone :

Les déchets acceptés :

les objets pour réemploi ou réparation (dons pour Espoir), les bouteilles/bidons plastique, les capsules Nespresso, les cartons, les végétaux, les déchets de plâtre, de bois, de mobilier, de plastiques rigides, de films et plastiques souples, de polystyrènes, de métaux, de gravats (de ménage), de verre, d'huiles moteurs, de sols PVC, d'huisseries, d'électroménager et électriques, de lampes et néons, de peintures et autres produits chimiques, de radiographies, de piles et batteries, d'huiles végétales, d'aérosols, les déchets textiles et les déchets ultimes.

Les déchets refusés :

Les ordures ménagères, les déchets déchets dangereux hors de la catégorie des ménages, les déchets contenant de l'amiante, les produits explosifs, radioactifs, les bouteilles de gaz, les extincteurs non dégazés, les déchets à risque infectieux (seringues, pansements), le bois "C" (avec des traitement spécifiques - ex : traverses de chemins de fer, ...), les déchets d'abattoirs ou les cadavres d'animaux, les carcasses de véhicules ou d'engins contenant des fluides, les pneus, les déchets électriques de catégorie professionnelle (congélateurs pro, photocopieurs pro, ...). La Com Com se réserve le droit refuser les déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par ses prestataires.

Nous rappelons que les fournisseurs de matériels agricole proposent, pour la plupart, des filières de récupération des déchets de ces produits (bidons de phytosanitaires, fils de palissage, intercalaires de palettes, etc.).

Sinon, consultez l'annuaire en ligne :
http://www.dechets-entreprises-alsace.com/Accueil

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES :

Déchèterie de Pfaffenheim :
ouverte aux habitants de la Communauté de communes "Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux".

- **EN HIVER** (du 16 octobre au 15 avril)
du lundi au vendredi de 10 à 11h45 et de 14h à 16h45.
Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45.

- **EN ÉTÉ** (du 16 avril au 15 octobre)
du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45.

Mini-déchèterie d'Osenbach :
ouverte exclusivement aux habitants d'Osenbach le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30.

Les usagers particuliers ont accès gratuitement à la déchèterie jusqu'à environ 1 m³/apport.

Les professionnels sont acceptés à hauteur de 0,5m³/apport. Au-delà de cette quantité, ils pourront récupérer des tickets payants à 10 €/m³ à la Communauté de communes.

Le badge d'accès nominatif pour chaque foyer est à récupérer à la ComCom. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une caution de 5 € (chèque ou espèce) suffisent pour l'obtenir (*).
En cas de restitution du badge, un RIB permettra de récupérer sa caution de 5 euros.

Dans tous les cas, les professionnels et les particuliers doivent s'adresser aux entreprises spécialisées pour éliminer les gravats et bois de démolition (liste disponible à la Communauté de Communes).

N'hésitez pas à contacter le service environnement de la ComCom pour tout renseignement complémentaire au **03 89 78 51 44** ou par courriel à l'adresse ***:***

environnement@cc-paysderouffach.fr

(*) Mentions légales : conformément à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978, les usagers de la déchetterie intercommunale sont informés de l'existence d'un fichier nominatif. Le droit d'accès et de rectification des informations personnelles peut s'exercer auprès de la communauté de communes.

**16 DMS : Huiles végétales, piles, batteries, peintures, solvants, déchets chimiques, radiographies, aérosols, …*

Consignes d'utilisation de la déchèterie

Pour le confort de tous et votre sécurité, nous prions de bien vouloir :

- préparer le tri de vos déchets à l'avance pour faciliter le déchargement de votre véhicule, selon le sens de circulation sur la déchetterie,
- de libérer, dès que possible, la place pour faciliter la circulation à tous,
- de respecter les consignes de sécurité ainsi que celles du gardien,
- de ne pas circuler dans le sens opposé (un bouclage est prévu à cet effet) et de ne pas emprunter les voies réservées aux poids lourds.

Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas pénétrer sur le site avec des véhicules trop volumineux (remorques > 1,5 m de plancher, véhicules > 3,5t, ...).

LE VENDREDI APRÈS-MIDI ET LE SAMEDI, L'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE EST RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS.

LES PROFESSIONNELS DOIVENT UTILISER LA DÉCHÈTERIE LORS DES AUTRES CRÉNEAUX DE LA SEMAINE.

Nous rappelons que la déchèterie intercommunale située à Pfaffenheim ferme son portail d'accès 15 minutes avant les heures de fermeture du site, le temps de permettre aux derniers usagers de quitter les lieux en toute sécurité et au personnel de nettoyer les installations pour votre confort.

CC PAROVIC 2018 – Dessins : Patrick FRANCHESQUIN © Tous droits réservés – Imprimé sur du papier recyclé par 3ma fabrication Rouffach.

Schloss un rawaland
Communauté de Communes "Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

EGUISHEIM - GUEBERSCHWIHR - GUNDOLSHEIM - HATTSTATT - HUSSEREN LES CHATEAUX - OBERMORSCHWIHR - OSENBACH - PFAFFENHEIM - ROUFFACH - VOEGTLINSHOFFEN - WESTHALTEN

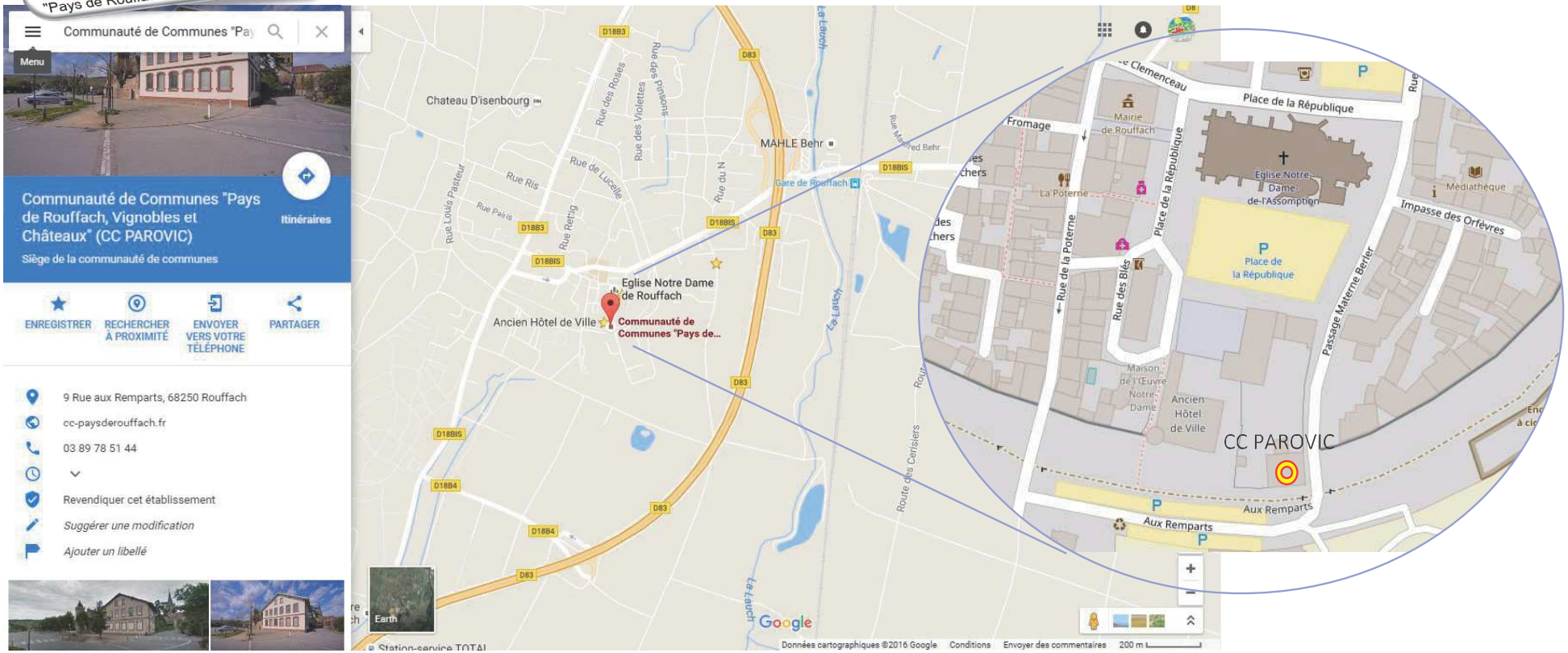

Horaires d'ouverture au public de la Com Com :

lun-mer : 9h - 12h / 14h - 17h,
jeu : 9h - 12h / 14h - 18h,
ven : 9h - 12h

9, aux Remparts - 68250 ROUFFACH
Tel : 03 89 78 51 44 / Fax : 03 89 49 64 92
accueil@cc-paysderouffach.fr / http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/